

# L'illectronisme : un phénomène davantage rencontré dans les zones rurales

Insee Flash Pays de la Loire • n° 132 • Décembre 2022

En 2019, 15 % des Ligériens de 15 ans ou plus sont en situation d'illectronisme. Pour autant, des différences existent sur le territoire. Les espaces ruraux peu denses où vivent davantage de personnes âgées, notamment le nord de la Mayenne, l'est et le sud de la Sarthe ou le littoral vendéen, sont davantage concernés par l'illectronisme. En revanche, avec la présence d'une population plus jeune, plus diplômée, avec davantage de cadres et d'étudiants, les métropoles et les pôles économiques sont moins concernés.

En 2019, dans les Pays de la Loire, si 74 % des Ligériens se connectent à Internet quasi quotidiennement, 15 % sont en situation d'illectronisme ► [méthode](#). Ces personnes n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année ou ne disposent pas des compétences numériques de base. Depuis le début des années 2000, l'utilisation du Web s'est fortement développée. De nombreux services aux particuliers se sont dématérialisés, conduisant à réduire les accès physiques à certains services sur les territoires ► [encadré](#). Pour beaucoup, l'usage d'Internet facilite et enrichit la vie quotidienne. Mais pour d'autres, ne pas y avoir accès ou ne pas savoir l'utiliser constitue une réelle difficulté. Ainsi, la lutte contre l'illectronisme est un enjeu de politique publique d'égalité et d'accès aux droits. Repérer et accompagner les personnes en difficulté avec le numérique est un moyen d'action.

## L'illectronisme plus présent en Mayenne et en Vendée

Dans les Pays de la Loire, la part de la population concernée par l'illectronisme est estimée à un niveau supérieur à la moyenne régionale dans deux départements, moins densément peuplés. Ainsi, en Mayenne, 18 % des habitants sont en situation d'illectronisme et 17 % en Vendée. Ces deux départements se caractérisent par une population plus âgée et une densité de population plus faible. La Sarthe et le Maine-et-Loire sont proches de la moyenne régionale, respectivement 16 % et 15 %. En revanche, la Loire-Atlantique se distingue avec le plus faible taux d'illectronisme (12 %). Dans ce département, la population est plus jeune, plus diplômée, et avec davantage de cadres, de professions intermédiaires et d'employés pour lesquels le travail facilite l'accès aux outils numériques. Pour autant, ce département, le plus peuplé de la région, concentre 30 % des personnes en situation d'illectronisme (soit 135 000 personnes).

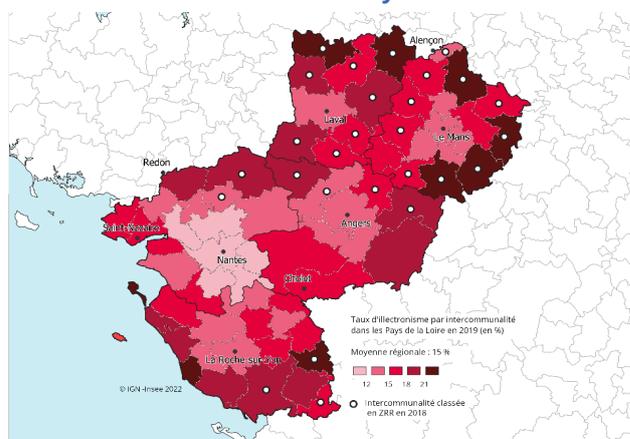
## Les intercommunalités rurales plus impactées...

Dans les Pays de la Loire, les intercommunalités sont confrontées différemment à l'illectronisme ► [figure 1](#). Ces écarts sont liés à l'âge et aux caractéristiques socio-économiques des habitants.

D'un territoire à l'autre, les taux d'illectronisme estimés varient du simple au triple, de près de 9 % jusqu'à environ 26 %.

Dans le nord de la Mayenne, la part d'illectronisme est la plus élevée de la région. Le Bocage Mayennais et le Mont des Avaloirs ont respectivement 26 % et 24 % de leurs habitants estimés en situation d'illectronisme. À l'est et au sud de la Sarthe, les Vallées de la Braye et de l'Anille, Loir-Lucé-Bercé, Maine Saosnois et Sud Sarthe ont des parts d'illectronisme entre 21 % et 22 %. Enfin, dans des intercommunalités du littoral vendéen, la part d'illectronisme est aussi plus élevée que dans la région : de 18 % pour Challans Gois Communauté à 22 % pour l'Île de Noirmoutier.

## ► 1. Estimation du taux d'illectronisme par intercommunalité dans les Pays de la Loire en 2019



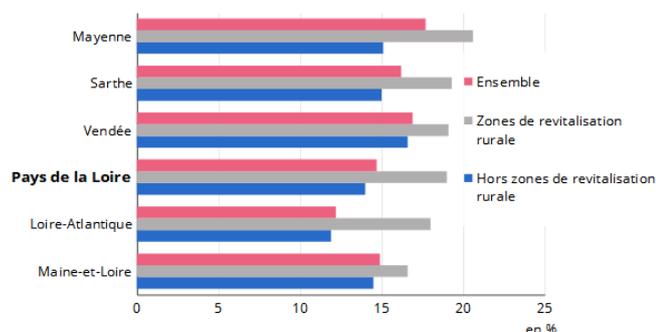
**Note** : les taux ici estimés sont calculés par une méthode de scoring, voir méthode.  
**Champ** : individus de 15 ans ou plus.

**Source** : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication (TIC) ménages 2019 ; Recensement de la population (RP) 2018.

Ces taux élevés d'illectronisme vont de pair avec une plus forte absence d'Internet au domicile (par absence d'équipement, d'abonnement ou de connexion) : 16 % à 20 % des habitants n'y

ont pas accès dans les intercommunalités rurales peu denses, contre 7 % à 9 % dans les intercommunalités urbaines. Les territoires ruraux sont plus éloignés des services publics et des commerces et se caractérisent par une population plus âgée et davantage d'agriculteurs. La part des personnes de 60 ans ou plus varie de 40 % à 51 %, contre 33 % en moyenne dans la région. En ce qui concerne les intercommunalités rurales de Mayenne et de Sarthe, les ouvriers sont davantage présents : 16 % à 22 %, contre 15 % dans les Pays de la Loire.

## ► 2. Taux d'illectronisme selon l'appartenance à une zone de revitalisation rurale (ZRR) et le département



**Champ** : individus de 15 ans ou plus.

**Source** : Insee, enquête TIC ménages 2019, RP 2018.

### ... notamment celles classées en zones de revitalisation rurale

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) sont plus concernées par ce phénomène ► **figure 2**. En effet, les Ligériens de 15 ans ou plus résidant dans ces espaces sont 19 % estimés en situation d'illectronisme, contre 14 % dans le reste de la région.

Les ZRR se caractérisent par une plus faible densité de population et des revenus plus faibles. En Loire-Atlantique, l'écart entre les habitants vivant en ZRR et ceux vivant hors de ces territoires, est le plus élevé (6 points), comme en Mayenne. Les écarts sont les plus faibles pour la Vendée et le Maine-et-Loire (2 points).

Ces différences sont liées, notamment, aux écarts d'âge et de densité de population, de situation professionnelle entre les ZRR et les autres territoires. Toutefois, des disparités existent entre les

#### ► Méthode

Une méthode de scoring a été mise en œuvre afin d'estimer les usages à un niveau régional et infra-régional. Elle consiste à expliquer, à l'aide d'une régression logistique, chaque variable d'intérêt par les caractéristiques (sexe, âge, diplôme, situation d'emploi, catégorie sociale, situation personnelle et taille de l'unité urbaine) des répondants à l'enquête 2019 sur les technologies de l'information et de la communication auprès des ménages. Ces résultats permettent d'obtenir des résultats « toutes caractéristiques mesurées égales par ailleurs ». Les probabilités pour chaque croisement de caractéristiques sont déduites de ces résultats. Elles sont ensuite appliquées aux différentes intercommunalités à partir de la population estimée par le recensement de la population 2019. Les taux par intercommunalité sont ainsi des taux estimés et non des taux réels.

**L'enquête sur les technologies de l'information et de la communication** (TIC) auprès des ménages collecte des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet fixe et mobile).

Le **recensement de la population** (RP) fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, profession, logement, etc.

ZRR selon, entre autres, leurs distances aux pôles urbains : de 12 % à Nozay à 26 % pour le Bocage Mayennais.

### Plus jeunes, les pôles économiques et les métropoles moins concernés

Dans les intercommunalités à proximité de Nantes, les taux d'illectronisme sont estimés les plus faibles de la région. De la même façon, les intercommunalités à proximité d'un chef-lieu de département, ont des parts d'illectronisme inférieures ou égales à la moyenne régionale : Angers Loire Métropole (12 %), La Roche-sur-Yon Agglomération (13 %), Le Mans Métropole (15 %). Ces métropoles rayonnent et attirent les habitants des intercommunalités voisines. De nombreux habitants de ces communes se déplacent quotidiennement vers les grands pôles pour y travailler ou y étudier. Ces espaces se caractérisent par davantage de cadres, de professions intermédiaires, d'employés et d'étudiants. Les populations sont aussi plus jeunes et plus diplômées. ●

Isabelle Delhomme, Laurent Féfeu (Insee)

#### ► Encadré – Couverture numérique et dispositifs d'accompagnements

En 2019, le niveau de technologie des infrastructures dans la région (liaison ADSL numérique, très haut débit, fibre, etc.) offre une connexion Internet de qualité (débit minimal de 8 mégabits par seconde) pour réaliser des démarches administratives et transmettre des pièces justificatives, selon l'autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep). Par ailleurs, les personnes n'ayant pas accès à Internet depuis leur domicile (par absence d'équipement, d'abonnement ou de connexion), peuvent aller dans les Maisons de services au public, les espaces France Services ou les mairies qui offrent un accès au numérique et à Internet. Cet outil de proximité fait partie de la politique publique d'accès aux services. Les accompagnements sont pris en charge par les associations (formations, aides individuelles, etc.) ou les espaces France Services (démarches administratives). Des conseillers numériques interviennent dans le cadre de formations. Dans les Pays de la Loire, en 2022, 170 conseillers numériques forment les habitants.

#### ► Définitions

L'**illectronisme** est, selon Eurostat, le fait de ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 derniers mois ou de ne pas posséder les compétences numériques de base.

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) visent à aider le développement des territoires ruraux, principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Pour être classée en ZRR au 01/07/2017, l'intercommunalité doit avoir à la fois une densité de population inférieure ou égale à la médiane nationale des densités par intercommunalité (63 hab/km<sup>2</sup>) et un revenu fiscal par unité de consommation médian inférieur ou égal à la médiane nationale des revenus fiscaux médians par intercommunalité (19 111 €). Dans les Pays de la Loire, 27 intercommunalités sont classées en ZRR en 2018.

#### ► Pour en savoir plus

- **Delhomme I., Féfeu L.**, « 450 000 Ligériens en difficulté face au numérique », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 129, octobre 2022.
- **Branche-Seigeot A., Piffaut B.**, « Un habitant sur cinq démuné face à l'usage d'internet », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 97, mai 2022.
- « **Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics** », Rapport du Défenseur des droits, janvier 2019.

